



Procès-verbal de la séance extraordinaire publique du Conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais tenue le 13 juin 2023 à l'Église de La Bostonnais à 21h17. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse, madame Renée Ouellette, les conseillers et conseillères; Daniel Campeau, Guy Laplante, Guylaine Baillargeon et Julie Gauvin. Madame Natalie Jalbert directrice générale agit en tant que secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

En conséquence, il est proposé par la conseillère Julie Gauvin et résolu majoritairement des membres du Conseil présents d'ouvrir la séance extraordinaire, il est 21h17.

Adoptée

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Renée Ouellette, mairesse, procède à la lecture de l'ordre du jour :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADMINISTRATION
 - 3.1 Nomination d'une directrice générale
 - 3.2 Nomination d'une secrétaire greffière-trésorière adjointe
4. LEVÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

En conséquence, il est proposé par le conseiller Guy Laplante et résolu majoritairement des membres du Conseil présents d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée

3. ADMINISTRATION

Rés. 2023-06-15

3.1 NOMINATION D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE

Considérant que nous devons abroger la résolution 2023-06-01;

Considérant que le poste à la direction générale est vacant;

Considérant que le Conseil municipal recommande Natalie Jalbert;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Guy Laplante et résolu majoritairement des membres du Conseil présents de nommer madame Natalie Jalbert, directrice générale, à partir du 13 juin 2023;

Que madame Natalie Jalbert, soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité de La Bostonnais;

Que madame Renée Ouellette, mairesse soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document pertinent à cette embauche.

Adoptée

Rés. 2023-06-16

3.2 EMBAUCHE SECRÉTAIRE GREFFIÈRE TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Considérant que le poste de secrétaire trésorière adjointe est vacant;

Considérant qu'il a y urgence d'agir pour les besoins de la municipalité;

Considérant que madame Guylaine Baillargeon a reçu la formation du système comptable de la municipalité;

Considérant que la directrice générale recommande au Conseil municipal l'embauche de madame Guylaine Baillargeon au poste de secrétaire trésorière adjointe;


En conséquence, il est proposé par le conseiller François Baugée et résolu majoritairement des membres du Conseil présents de nommer madame Guylaine Baillargeon, secrétaire greffière trésorière adjointe, à partir de maintenant.

Adoptée

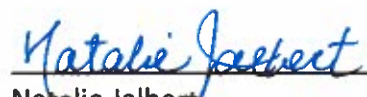
4. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Daniel Campeau et résolu majoritairement des membres du Conseil présents que la séance extraordinaire soit levée à 21h19.

Adoptée



Renée Ouellette
Mairesse



Natalie Jalbert
Directrice générale

Je, Renée Ouellette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.